

Accueille Seigneur en ta maison

# Monsieur José CRESPO-DELEMER

## Entrepreneur en bâtiment

### Veuf de Simone DELEMER

pieusement décédé à Lille le 7 février 2018, à l'âge de 91 ans, réconforté par les Prières de l'Église.

Dans l'attente de ses funérailles, monsieur CRESPO repose en son domicile de Lambersart, 13 avenue du Maréchal Foch. Visites souhaitées dimanche de 10 heures à 12 heures.

**Ses funérailles** auront lieu le **lundi 12 février 2018 à 9h30** en l'église **Sainte Calixte à Lambersart (bourg)**, d'où son corps sera conduit au cimetière du Touquet-Paris-Plage pour être inhumé dans le caveau de famille.

Assemblée à l'église à 9 h 15.

L'offrande tiendra lieu de condoléances.

**Miséricordieux Jésus, donne-lui le repos éternel.**

De la part de :

Madame Patricia CRESPO,  
Madame Dominique CRESPO,  
Monsieur Bruno (†) CRESPO,

*ses enfants*

Céline CRESPO,  
Yann CRESPO,  
Nicolas CRESPO,

*ses petits-enfants*

Madame Isabelle DELZENNE-DHENIN,  
Madame Sophie MAZERBOURG,

*ses belles-filles*

Monsieur et Madame (†) Louis DELEMER-BUISINE et leur famille,  
Madame Monique VALENTIN-DELEMER et sa famille,  
Monsieur et Madame Christian DUBOIS-DELEMER et leur famille,  
Monsieur et Madame François DELEMER-POINTIER et leur famille,  
Monsieur (†) et Madame (†) Maurice DELANGRE-DESBONNETS et leur famille,  
Monsieur (†) et Madame André BENY-DESBONNETS et leur famille,  
Madame Anne-Marie (†) CHARLET-DESBONNETS et sa famille,  
Madame Jacqueline FAUCOMPRES-BUISINE et leur famille,  
Monsieur et Madame (†) André DHAINÉ et leur famille

*ses cousins et cousines*

Isabelle et Serge BRULEZ et leur famille,

*ses amis dévoués*

Toute la famille,

Monsieur Marc BONHOMME,

*son médecin traitant*

Le personnel des sociétés le Bâtiment du Nord et DELEMER

Xavier, Stéphanie, Anne-Françoise,

*ses infirmiers*

Vous pouvez laisser vos condoléances sur [www.pf-remory.com](http://www.pf-remory.com)

59130 Lambersart – 13 avenue Foch.  
62520 Le Touquet-Paris-Plage – villa Bikini, 88 avenue des genêts.